**Le Projet Commun d'Appui à la Mise en Œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine fait le point sur ses avancées**

**Le projet a renforcé la mise en œuvre de l'accord au Burkina Faso, en Guinée, au Niger, au Sénégal et au Togo**

Le projet d'appui à la mise en œuvre de la Zone de libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), un projet conjoint établi et financé par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Cadre Intégré Renforcé (CIR), la Banque Islamique de Développement (BID), la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) et le Fonds de Développement du Commerce (TDFD), a annoncé aujourd'hui un certain nombre de développements importants du projet et l'exécution d'activités clés pour soutenir l'opérationnalisation de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) au Burkina Faso, en Guinée, au Niger, au Sénégal et au Togo.

En Janvier et Février 2022, des consultations ont eu lieu entre la CEA, le CIR, l'ITFC, la TDFD et les pays bénéficiaires pour préparer les termes de référence des activités clés du projet conjoint et leur calendrier de mise en œuvre. Dans sa première phase, qui s'étend jusqu'en Juin 2023, le projet prévoit la mise en œuvre de trente activités dont d’importants ateliers dans les pays, la réalisation d'études spécifiques et la conception d’instruments de communication. Ces activités sont organisées en trois grandes catégories pour soutenir l'opérationnalisation de la ZLECAf :

* Renforcement des capacités et sensibilisation sur la ZLECAf ;
* Développement d'outils d'information sur la ZLECAf ;
* Développement d'instruments de politique pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf.

Pour les populations africaines, il est important de réaliser la promesse de la ZLECAf d'une intégration économique plus grande et plus profonde afin d'attirer les investissements, de développer le commerce, de créer de meilleurs emplois, d'éliminer la pauvreté et d'accroître la prospérité partagée. La mise en œuvre réussie de l'accord de libre-échange est essentielle pour la réalisation de cet engagement et les pays bénéficiaires du projet conjoint, à savoir le Burkina Faso, la Guinée, le Niger, le Sénégal et le Togo, doivent disposer des capacités, des outils d'information et des instruments politiques nécessaires pour mettre en œuvre efficacement la ZLECAf. C'est la raison pour laquelle le projet conjoint entre le CIR, la BID, l'ITFC, la TDFD et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique a été développé pour soutenir l'opérationnalisation de la ZLECAf. Les activités de soutien du projet ont été proposées par les pays bénéficiaires conformément aux plans d'action inclus dans leurs stratégies nationales de ZLECAf. Depuis Mars 2022, les activités exécutées dans les pays bénéficiaires sont les suivantes :

* **Burkina Faso** – Deux ateliers de consultation nationale (un atelier pour les acteurs du secteur privé sur la mise en œuvre de la ZLECAf et un pour les acteurs de l'administration publique sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de la ZLECAf) et un atelier de formation pour les industriels et les acteurs du commerce extérieur sur les règles d'origine
* **Guinée** – Un atelier de formation sur les règles d'origine et un atelier de sensibilisation des structures de facilitation des échanges sur la ZLECAf
* **Niger** – Cinq ateliers couvrant la formation des membres du Comité National de Facilitation du Commerce, les règles d'origine, les listes de concessions tarifaires pour les agents des douanes et pour les acteurs du secteur privé et la sensibilisation sur les défis et enjeux de la mise en œuvre de la ZLECAf au Niger
* **Sénégal** – Une campagne de sensibilisation et un atelier de formation des structures d'appui et de contrôle sur la ZLECAf
* **Togo** – Un atelier national pour la révision des listes d'engagements spécifiques dans les cinq secteurs prioritaires des services de la ZLECAf.

Au cours de la prochaine étape de cette première phase du projet, les questions suivantes seront abordées dans les interventions du projet afin de développer des outils d'information et des instruments politiques :

* L'élaboration de la stratégie de promotion du secteur du transport maritime.
* Études de marché pour l'Approvisionnement exportable vers les marchés africains (oignons, bétail, pommes de terre, sésame et dérivés de produits pétroliers) ; " Conformité des mesures sanitaires et phytosanitaires ( MSP) et des obstacles techniques au commerce ( OTC) ".
* L’élaboration d’une banque de projets pour la mobilisation des ressources intérieures comme extérieures
* Développement du manuel de l'exportateur et d'une plateforme de commerce électronique
* Formulation de stratégies de promotion du commerce des services

Somme toutes, une quinzaine d’activités approuvées dans le cadre du projet sont prévues d’ici à juin 2023 dans les cinq pays bénéficiaires.

**Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)**

Créée par le Conseil Économique et Social (ECOSOC) des Nations Unies en 1958 comme l'une des cinq commissions régionales de l'ONU, la CEA a pour mandat de promouvoir le développement économique et social de ses États membres, de favoriser l'intégration intra-régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique. Composée de 54 États membres, et jouant un double rôle en tant que bras régional de l'ONU et élément clé du paysage institutionnel africain, la CEA est bien placée pour apporter des contributions uniques afin de relever les défis du développement du continent.

**Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)** :

Créée par le Conseil Économique et Social (ECOSOC) des Nations Unies en 1958 comme l'une des cinq commissions régionales de l'ONU, la CEA a pour mandat de promouvoir le développement économique et social de ses États membres, de favoriser l'intégration intra-régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique. Composée de 54 États membres, et jouant un double rôle en tant que bras régional de l'ONU et élément clé du paysage institutionnel africain, la CEA est bien placée pour apporter des contributions uniques afin de relever les défis du développement du continent.

**Cadre Intégré Renforcé (CIR)** :

Le partenariat du CIR, qui regroupe 51 pays, 24 donateurs et huit agences partenaires, travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, les organisations de développement et la société civile pour aider les pays les moins avancés (PMA) à utiliser le commerce comme moteur de développement et de réduction de la pauvreté. Ensemble, nous tirons parti de notre savoir-faire collectif, de notre portée et de notre réputation pour nous attaquer aux contraintes commerciales des pays les plus pauvres du monde. Le programme du CIR est soutenu par :

 un Comité directeur basé à Genève qui conseille les parties prenantes du CIR et sert de forum pour la transparence et l'échange d'informations, et qui est composé de tous les partenaires des PMA, de tous les donateurs du CIR et des agences du CIR ;

 un conseil d'administration, qui fait office de principal organe de décision et assure une supervision stratégique, opérationnelle et financière ; il est composé de trois représentants des PMA, de trois représentants des donateurs du CIR et de membres des agences du CIR ;

 et un Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs géré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant que gestionnaire du Fonds fiduciaire du CIR.

**La Banque Islamique de Développement (BID)** :

Classée AAA par les principales agences de notation, la Banque Islamique de Développement est une banque multilatérale de développement qui œuvre depuis plus de 45 ans à l'amélioration des conditions de vie des communautés qu'elle sert en assurant un impact à grande échelle. La Banque rassemble 57 pays membres sur quatre continents, touchant ainsi la vie d'un cinquième de la population mondiale. Sa mission est de donner aux populations les moyens de conduire leur propre progrès économique et social à grande échelle, en mettant en place les infrastructures nécessaires et en leur permettant de réaliser leur potentiel. La BID, dont le siège est à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite, dispose de centres régionaux et de centres d'excellence dans 11 de ses pays membres.  Au fil des années, la Banque a évolué d'une entité unique à un groupe comprenant cinq entités : la Banque Islamique de Développement (BID), l'Institut de la Banque Islamique de Développement (IBID) chargé de la recherche et de la formation, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC), la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (ICD), et la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC). Pour plus d'informations : http://bit.ly/3UY0kzH

**Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC)** :

La Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) est membre du groupe de la Banque Islamique de Développement (BID). Elle a été créée dans le but premier de promouvoir le commerce entre les pays membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), ce qui contribuerait en fin de compte à l'objectif global d'amélioration des conditions socio-économiques des populations à travers le monde. Depuis le début de ses opérations en janvier 2008, l’ITFC a fourni 66 milliards de dollars de financement aux pays membres de l'OCI, faisant de la Société le premier fournisseur de solutions commerciales pour répondre aux besoins des Pays Membres de l'OCI. En endossant le rôle de catalyseur du développement commercial parmi les Pays Membres de l'OCI et au-delà, la Corporation permet aux entités des Pays Membres d'accéder plus facilement au crédit commercial et leur fournit les outils de renforcement de leur capacité en matière de commerce, ce qui leur permet d'être compétitives sur le marché international.

**Le Fonds de Développement du Commerce (TDFD)** :

Lancé avec un capital cible de 50 millions de dollars américains, le Fonds de Développement du Commerce (TDFD), un fonds basé sur le Waqf où l'ITFC agit en tant qu'administrateur du Fonds et participant principal, a été créé en 2018 pour fournir des ressources financières durables afin de soutenir la conception et la mise en œuvre d'activités et de projets de développement du commerce pour améliorer le commerce des pays membres. Le TDFD a démarré ses activités en Janvier 2020.